## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 9 septembre 2026 à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en la Salle Communale en séance ordinaire sous la présidence de Madame Martine SOREL,

•**Personnes présentes :** Madame Martine SOREL, Maire, Monsieur Jean-Joël GIL, Madame Annie DUPAS, Monsieur Mario LESAGE, Adjoints, Monsieur Martial SUZE, Madame Véronique NOBLE et Monsieur Maxime RIGOULAY, Conseillers

•**Personnes excusées :** Madame Marie-Thérèse HERBINIER (pourvoir à Madame Martine SOREL)

•**Absents excusés :** Monsieur Guy FOURNIER, Madame Sylvie LEFRANÇOIS, Madame Séverine CHAMPETIER

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales (CGCT), il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal décide de désigner Madame Annie DUPAS en tant que secrétaire de séance.

### Approbation du compte rendu du conseil du 23 juin 2026

Compte rendu approuvé à l'unanimité

### Délibération 2026-39 : Acte de clôture de régies

Le Conseil municipal prend acte de la clôture de la régie de recettes de la mairie à compter du 9 septembre 2026. Cette décision entraîne la fin des fonctions du régisseur et des éventuels mandataires de la régie.

**Résultat du vote :** 8 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

### Délibération 2026-40 : Autorisation de signer la Convention de surveillance et d'intervention foncières avec la SAFER de l'Île-de-France

Le Conseil municipal approuve la convention de surveillance et d'intervention foncières proposée par la SAFER de l'Île-de-France. Ce dispositif permettra notamment d'assurer une veille sur les espaces agricoles et naturels de la commune et, si nécessaire, de solliciter l'intervention de la SAFER dans le cadre de son droit de préemption. Madame le Maire est autorisée à signer la convention et les documents nécessaires à sa mise en œuvre.

**Résultat du vote :** 8 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

### Délibération 2026-41 : Demande de subvention dans le cadre du dispositif « Prime Rafraîchissement »

Le Conseil municipal approuve la demande de subvention de la commune dans le cadre du dispositif « Prime Rafraîchissement » proposé par « Je passe à l'électrique » et autorise Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer les documents relatifs à cette demande.

**Résultat du vote :** 8 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

### Informations et questions diverses

- **Litige au Vaumion :** le Conseil échange sur les dégradations de voirie liées au passage d'un betteravier. Une prise d'informations auprès d'un avocat a été engagée par Madame le Maire.
- **Participation citoyenne :** en raison de l'indisponibilité du référent, il interviendra finalement le 17 octobre 2026.
- **Fête du village :** un point est fait sur les derniers éléments d'organisation de la manifestation.
- **Règlement de location du foyer rural :** une modification du règlement est évoquée, celui-ci est validé par le conseil municipal.
- **Travaux :** Mario LESAGE, adjoint, évoque la possibilité d'installer la climatisation dans la salle de classe.
- **Animations :** Annie DUPAS, adjointe, rappelle les dates des prochains évènements de la commune :
  - Spectacle pile poil le 18/10/2026
  - Ludothèque le 20/10/2026
  - Atelier Halloween le 21/10/2026
  - Fête de Noël le 06/12/2026

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00

Le Maire

Martine SOREL

MAIRIE D'AMBLEVILLE 95 (Val d'Oise)

La secrétaire de séance

Annie DUPAS